



La prise en charge des personnes âgées contribue à une vie normale et autonome.

LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES :

Assurer la qualité de la vie

Les personnes âgées représentent une part grandissante de la population suédoise. Beaucoup d'entre elles sont en bonne santé et mènent une vie active, la plupart à leur propre domicile. La Suède est le pays du monde qui consacre la plus forte part de son produit intérieur brut aux seniors.

Les services médico-sociaux pour les personnes âgées sont un élément important de la politique de bien-être suédoise. Sur les 9,3 millions d'habitants de la Suède, 18 pour cent ont plus de 65 ans et sont retraités. Ce pourcentage devrait passer à 23 pour cent d'ici à 2030, date à laquelle on estime qu'environ un Suédois sur cinq aura atteint l'âge de la retraite. Cela tient pour une part à ce que les classes d'âge nées dans les années 1940 sont particulièrement nombreuses.

Public ou privé

En 2008, l'espérance de vie était en Suède de 78,6 ans pour les hommes et de 83,2 ans pour les femmes. Parmi les

pays membres de l'Union européenne, la Suède compte la plus forte proportion de personnes de 80 ans et plus, au total 5,3 pour cent de la population. Les personnes de cette tranche d'âge sont de plus en plus nombreuses à être en bonne santé et leurs besoins d'aide ont baissé en conséquence depuis les années 1980. La majeure partie de la prise en charge des personnes âgées est financée par l'impôt local et les dotations de l'État. En 2008, le coût total de la prise en charge des personnes âgées s'élevait à 91,8 milliards de couronnes suédoises (SEK). La part financée par des redevances n'est que de quatre pour cent. Les dépenses de santé restant à la charge des personnes âgées

elles-mêmes sont subventionnées suivant un barème déterminé.

La majeure partie de l'aide aux personnes âgées est fournie par les communes. Quelques-unes ont sous-traité ces services. Chacun est libre de choisir un prestataire public ou privé pour l'aide à domicile et les structures d'accueil spécialisées.

Une vie autonome

Les aides fournies par les communes ont pour but de donner aux personnes âgées et handicapées la possibilité de mener une vie normale et autonome, en continuant à vivre à leur domicile aussi longtemps que possible. ■

POUR EN SAVOIR PLUS ...



LE DROIT DE VIVRE ENSEMBLE

Depuis 2006, les couples, mariés, non mariés ou partenaires enregistrés, sont en droit d'obtenir une place dans une même maison d'accueil spécialisée.

L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES SOUS RÉGIE PRIVÉE

De plus en plus de communes choisissent de privatiser une partie de leurs services aux personnes âgées en confiant leur gestion à des prestataires privés. En 2007, les services fournis par le secteur privé couvraient 11 pour cent du total des personnes âgées bénéficiant d'une aide à domicile. La commune, toutefois, continue d'assumer une responsabilité globale, notamment en ce qui concerne le financement et l'attribution de l'aide à domicile ou d'une place en maison d'accueil spécialisée.



ÉTAT DE SANTÉ AUTO-ÉVALUÉ

Parmi les Suédois de 85 ans et plus, 51 pour cent estiment être en bonne santé. C'est le pourcentage le plus élevé d'Europe, la Grande-Bretagne venant en deuxième place (47 pour cent) et l'Islande en troisième (46 pour cent).

RETRAITE À LA CARTE

L'âge du départ en retraite, normalement 65 ans, est devenu plus flexible. Aujourd'hui, beaucoup de personnes de plus de 65 ans continuent de travailler. Le nombre de personnes qui cumulent pension et travail rémunéré est aussi en augmentation.



Les personnes âgées peuvent recevoir une assistance à toute heure.

L'aide à domicile facilite la vie

Les personnes âgées qui continuent de vivre chez elles peuvent obtenir diverses aides pour leur faciliter la tâche. Presque toutes les communes de Suède ont un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées et handicapées.

Près de la moitié des communes du pays proposent en outre des repas en commun dans des centres de jour pour personnes âgées. Quelques-unes organisent de petites équipes de personnes âgées qui font elles-mêmes leur cuisine.

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre

Une personne âgée qui n'est plus en état d'accomplir les tâches de la vie courante peut demander à bénéficier du service municipal d'aide à domicile. L'étendue de cette assistance est déterminée en fonction des besoins. Les personnes âgées handicapées peuvent obtenir une assistance vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui permet à beaucoup d'entre elles de continuer à vivre chez elles jusqu'au bout. Les personnes atteintes de

maladies graves peuvent également recevoir soins et assistance à leur domicile.

Les communes proposent des activités de jour aux personnes âgées et handicapées qui ont besoin de stimulation et de rééducation. Principalement destinées aux personnes atteintes de démence ou de déficiences mentales, ces activités contribuent dans bien des cas à permettre le maintien à domicile.

Services de transport

Les personnes âgées et handicapées peuvent aussi bénéficier de services de transport par taxi ou véhicules aménagés. Cette option est réservée aux personnes qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun ordinaires. Rien qu'à Stockholm, ces services assurent annuellement près de trois millions de trajets. ■

Le système de retraite suédois

Tous les Suédois ont droit à une pension après avoir cessé le travail. Ils peuvent choisir de prendre leur retraite entre 61 et 67 ans. L'âge moyen de départ en retraite est actuellement de 64 ans.

Le système de retraite suédois comporte trois volets : une pension nationale, une pension complémentaire (financée par l'employeur) et l'épargne-retraite privée. La pension nationale, qui est fonction des revenus, est calculée sur les cotisations versées pendant toute la vie professionnelle. Une petite fraction de la pension nationale

est une pension garantie. Prévue pour les personnes qui n'ont eu que des revenus faibles ou inexistantes au cours de leur vie, la pension garantie assure un montant mensuel minimal.

La plupart des salariés perçoivent de plus une pension complémentaire financée par leur employeur. La pension nationale et la pension complémentaire représentent ensemble de 60 à 80 pour cent du revenu d'avant la retraite. Pour plus de sécurité, beaucoup choisissent de compléter leur pension par une épargne-retraite privée. ■

POUR EN SAVOIR PLUS ...**DES ANIMATEURS SOCIAUX POUR BRISER LA SOLITUDE**

En 2008, le gouvernement a consacré environ un milliard de couronnes à l'amélioration de la qualité et des compétences dans la prise en charge des personnes âgées. Les crédits alloués à ce titre aux communes ont entre autres permis à beaucoup d'entre elles d'engager des animateurs sociaux pour les personnes âgées.



PHOTO : NIKLAS BERNSTONE

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES RETRAITÉS

Les retraités sont organisés au sein de diverses associations. La plus importante est l'Organisation nationale des retraités (PRO), qui a pour mission de veiller aux intérêts sociaux des retraités. Parmi les autres organisations figurent l'Association des retraités suédois (SPF) et l'Association suédoise des retraités des collectivités locales (SKPF).



PHOTO : HANS BURLING

LA CROIX-ROUGE ET LES PERSONNES ÂGÉES

Les visites aux personnes âgées sont parmi les principales activités de la Croix-Rouge suédoise. Ses volontaires peuvent aller voir des personnes âgées, à domicile ou dans divers types de maisons d'accueil, que ce soit pour une conversation, une promenade ou pour les accompagner chez le médecin ou à l'hôpital.



PHOTO : EMMA JONSSON/FOUO

Il existe en Suède une grande variété de structures d'accueil pour les personnes âgées.

Le mode de vie des seniors

Lors de la planification de l'habitat et des zones résidentielles, les communes suédoises sont tenues de veiller à leur adaptation aux besoins des personnes âgées et handicapées.

De plus, les services commerciaux et publics doivent être facilement accessibles afin que les personnes âgées puissent continuer de vivre chez elles et rester autonomes. Les normes d'accessibilité ont été renforcées dans la législation. Aux personnes à mobilité réduite, les communes proposent une adaptation du logement selon leurs besoins. Au moment de la rénovation d'immeubles anciens, quelques-uns des appartements sont aménagés spécialement en fonction des besoins et souhaits des seniors.

Les personnes âgées atteintes d'un handicap peuvent demander une subvention municipale pour adapter leur logement de façon à permettre leur maintien à domicile. Si la subvention est accordée, la commune prend en charge la totalité des coûts, indépendamment de la situation financière du bénéficiaire.

Le succès des résidences pour seniors

Les résidences pour seniors sont de plus en plus demandées en Suède. Elles offrent des logements ordinaires destinés aux plus de 55 ans, où la priorité est donnée à l'accessibilité. Il peut s'agir soit de logements neufs, soit de logements ordinaires rendus plus accessibles à l'occasion d'une

transformation ou d'une rénovation.

Aujourd'hui, diverses catégories de propriétaires immobiliers – propriétaires privés, sociétés d'habitation municipales, sociétés coopératives et fondations – proposent des logements pour seniors. Ces logements sont disponibles sur le marché immobilier ordinaire. Tous ceux qui ont atteint l'âge requis peuvent donc en chercher un eux-mêmes.

Le niveau d'adaptation est variable. Les résidents peuvent bénéficier de services d'aide et de soins médicaux à domicile. Pour augmenter le sentiment de sécurité des personnes âgées, beaucoup de ces ensembles résidentiels disposent d'hôtesse d'accueil. Certains comportent aussi des espaces de convivialité, par exemple une cuisine où les résidents peuvent préparer leurs repas ensemble.

Maisons d'accueil spécialisées

Un peu plus de 17 pour cent de la population de plus de 80 ans vivent dans des maisons d'accueil spécialisées qui disposent de personnel de service à toute heure. Les places sont allouées par les communes après examen des besoins. La plupart de ceux qui ont besoin en permanence de soins et d'assistance souffrent de démences. ■

POUR EN SAVOIR PLUS...**L'INSTITUT SUÉDOIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ**

Instance nationale pour la recherche-développement en matière de soins de santé et de service social travaillant en étroite coopération avec les universités et les administrations de la santé.

www.vardalinstitutet.net

L'ASSOCIATION SUÉDOISE POUR LES DROITS DES PERSONNES DÉMENTES

Association qui veille aux intérêts des personnes atteintes de démence et de leurs proches.

www.demensforbundet.se

L'INSTITUT SUÉDOIS DES AIDES TECHNIQUES

Centre national de ressources en matière de technologies d'assistance et d'accessibilité pour les personnes handicapées.

www.hi.se

LA DIRECTION NATIONALE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Direction qui joue un rôle fondamental en tant qu'organe expert et autorité de surveillance au niveau national.

www.socialstyrelsen.se

L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES DE SUÈDE

Association qui représente les intérêts des 290 communes, des 18 conseils généraux et des deux régions (Västra Götaland et Skåne) de Suède en tant qu'administrations, prestataires de services et employeurs.

www.skl.se



PHOTO : JOHAN ALP/JOHNER

Beaucoup de seniors mènent une vie active.

Les actions préventives améliorent la santé

Diverses formes de mesures préventives à l'intention des personnes âgées ont été lancées ces dernières années. Les études réalisées montrent qu'elles se sont avérées efficaces.

C'est le cas par exemple de l'activité physique sur ordonnance, tant à titre de prévention que de traitement. Les prescriptions pour les personnes âgées ne se limitent pas à préconiser de l'exercice en général mais prévoient un type déterminé d'activité physique, parfois en association avec des médicaments. Les résultats sont suivis par des médecins.

Les accidents corporels sont parmi les grands problèmes de santé du grand âge. Des efforts considérables sont accomplis pour réduire les lésions dues à des chutes. Outre les actions d'information, des « bricoleurs » rémunérés par la commune sont à la disposition des personnes âgées pour les aider à leur domicile, par exemple accrocher des rideaux ou changer des ampoules électriques.

La garantie de soins couvre tous les maillons de la chaîne de soins. Ainsi, toute personne qui nécessite des soins doit être traitée par un médecin dans les sept jours. Sur avis médical, des soins spécialisés doivent être fournis dans les 90 jours. La garantie de soins a réduit les délais d'attente pour les soins spécialisés en Suède.

Il est maintenant plus facile de recevoir des soins médicaux avancés à domicile. Ces dernières années, les soins aux patients gravement malades et en fin de vie ont de plus en plus été transférés des hôpitaux aux maisons spécialisées et au domicile des personnes âgées. Les communes ont donc de plus en plus besoin de disposer de personnel médical qualifié dans leurs services pour personnes âgées. ■

Liens utiles

www.fhi.se – Institut national de la santé publique

www.msbmyndigheten.se – Agence suédoise de protection civile

www.pro.se – Organisation nationale des retraités

www.redcross.se – Croix-Rouge suédoise

www.scb.se – Office national de la statistique

www.vr.se – Conseil suédois de la recherche scientifique

Publié par l'Institut suédois
Juin 2010 FI 13
Pour plus d'informations, voir
www.sweden.se

SI.
Swedish Institute.

Droit d'auteur : Publié par l'Institut suédois sur www.sweden.se. Tout le contenu est protégé par la loi suédoise sur le droit d'auteur. Le texte peut être reproduit, retransmis, présenté, publié ou diffusé dans tous médias à des fins non commerciales avec la mention de la source, www.sweden.se, mais non les photos et illustrations.

L'Institut suédois (SI) est une agence chargée de promouvoir l'intérêt et la confiance portés à la Suède dans le monde. Il encourage la coopération et les relations durables avec les autres pays par une communication stratégique et des échanges dans le domaine de la culture, de l'éducation, des sciences et des affaires.

Pour en savoir plus sur la Suède :
www.sweden.se, l'ambassade ou le consulat de Suède de votre pays, ou l'Institut suédois,
Box 7434, SE-103 91 Stockholm, Suède
Téléphone : +46 8 453 78 00 Courriel : si@si.se
www.si.se, www.swedenbookshop.com